

LANVOLLON

Dimanche
7 août
2022

FOIRE AUX PUCES TROC BROCANTE



Visitez notre site internet

CONTRAT D'ENGAGEMENT

EMPLACEMENT Ne rien mettre dans ce cadre, merci. N° Rue Place : Règlement	Je soussigné Adresse Commune Code postal : Tel : Portable Courriel : _____ @ _____ adresse mail obligatoire pour retour emplacement Véhicule sur emplacement (si empl + de 4 ml) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---	--

PROFESSIONNEL

PARTICULIER

Nature des marchandises exposées :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Livres d'occasion | <input type="checkbox"/> Revues anciennes | <input type="checkbox"/> Jouets |
| <input type="checkbox"/> Bandes dessinées | <input type="checkbox"/> Timbres | <input type="checkbox"/> Mobilier |
| <input type="checkbox"/> Cartes postales | <input type="checkbox"/> Vieux papiers | <input type="checkbox"/> Vaisselle |
| <input type="checkbox"/> Disques vinyls — CD | <input type="checkbox"/> Objets décoration | <input type="checkbox"/> Outils anciens |
| <input type="checkbox"/> Télécartes | <input type="checkbox"/> Bibelots | <input type="checkbox"/> Porcelaines |
| <input type="checkbox"/> Numismatique | <input type="checkbox"/> Bijoux | <input type="checkbox"/> Grenier—brocante |
| <input type="checkbox"/> vêtements d'occasion | <input type="checkbox"/> Puériculture | |
| <input type="checkbox"/> Autre — préciser : _____ | | |

 La vente de produits neufs n'est pas admise sur les emplacements de la brocante foire aux puces. (art. 6 du règlement de la brocante)

Le contrat ne pourra être enregistré si la rubrique "autre" ci-dessus n'est pas complétée

RENSEIGNEMENTS A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR L'EXPOSANT

Nombre de personnes majeures présentes sur le stand ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ Ces informations seront portées sur le registre des participants transmis à la Préfecture à l'issue de la manifestation. Pour chaque personne, préciser :

Nom	Prénom	Nature pièce identité	N°	Délivrée par	le
IDENTITÉ (NOM-PRÉNOM-RÉFÉRENCE D'UN DOCUMENT D'IDENTITÉ DE L'EXPOSANT ET DU OU DES PERSONNES QUI L'ACCOMPAGNENT + KBIS RÉCENT POUR LES PROFESSIONNELS)					

- M'engage à participer à la foire aux puces troc brocante de Lanvollon le dimanche 7 août 2022
- Ci-joint mon règlement de _____ € pour mon emplacement de _____ m (précisez la taille de votre emplacement svp)
- En espèces _____ € par chèque n° _____ Banque :

J'ai pris connaissance du règlement relatif aux foires aux puces. Lu et approuvé, bon pour accord, Date et Signature

COURRIER REPONSE

Secrétariat du Comité d'Animation de Lanvollon
16 B, Place du Général de Gaulle — 22290 LANVOLLON
Tel. : 02.96.70.28.62

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particuliers)

A remplir par les participants (exposants particuliers) à la foire aux puces brocante vide grenier organisée sur la commune de Lanvollon (Côtes d'Armor) par le Comité d'Animation de Lanvollon en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de **deux participations par an**.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.324-9 du code du travail, puni des peines prévues à l'article L.362-3 (trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende).

Je soussigné(e):

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Adresse complète : _____
code postal : _____ commune : _____
- Téléphone : _____ ou _____
- Pièce d'identité : (CNI ...) _____ n° _____
- Délivrée le : _____ par (autorité) : _____

SOLLICITE MON INSCRIPTION A LA BROCANTE — FOIRE AUX PUCES — TROC
ORGANISEE PAR LE COMITE D'ANIMATION DE LANVOLLON
LE DIMANCHE 7 AOÛT 2022 A LANVOLLON
(autorisation janvier 2022 au Comité d'Animation par le Maire de Lanvollon)

Et déclare sur l'honneur, pour l'année 2022 :

Particuliers

- ne pas être commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal)

Personne morale

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire

(1) - rayer la mention inutile.

Cette attestation doit obligatoirement être jointe au contrat d'engagement